

-COMMUNIQUÉ DE PRESSE-

Paris, le 20 mai 2020

L'Apec et l'Afdas signent leur première convention de partenariat

L'Apec, association pour l'emploi des cadres, et l'Afdas, opérateur de compétences (Opco) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement annoncent leur collaboration. Cette convention de partenariat, signée pour une première période de deux ans, a pour objectif de faciliter la mise en relation des entreprises des secteurs précités avec les compétences cadres dont elles ont besoin. Elle se déclinera sur l'ensemble des territoires, en phase avec les problématiques de chaque bassin d'emploi.

« Les secteurs représentés par l'Afdas sont aujourd'hui malheureusement fragilisés par la crise actuelle. À travers ce partenariat, nous nous engageons à soutenir et accompagner ces entreprises. Nous sommes également mobilisés pour favoriser l'insertion professionnelle de l'ensemble des cadres qui souhaitent intégrer les métiers de la culture, des médias, de la communication, y compris les jeunes diplômés et les seniors, deux publics auxquels nous sommes particulièrement attentifs », souligne Bertrand Hébert, directeur général de l'Apec.

« L'accompagnement de la relance de l'activité des branches professionnelles adhérentes de l'Afdas sera notre priorité pour les prochains mois. Le partenariat entre l'Afdas et l'Apec s'inscrit dans cette actualité. Nos entreprises auront besoin d'appuis pour recruter et intégrer rapidement les nouveaux salariés. Les salariés de nos secteurs auront besoin des services de l'Apec, notamment dans l'orientation de leurs parcours professionnels. L'Afdas sera là pour accompagner les parcours emploi formation. » précise Thierry Teboul, directeur général de l'Afdas.

L'Afdas et l'Apec entament ainsi une étroite collaboration et s'engagent notamment à :

- Promouvoir, sur l'ensemble des territoires, les **opportunités d'emploi** et fournir de **l'information sur les métiers** des différentes branches professionnelles de l'Afdas.
- Porter une attention particulière aux **publics spécifiques** tels que les jeunes diplômé.e.s issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les travailleurs en situation de handicap, les cadres seniors, pour lesquels seront déployées des actions dédiées, en accord notamment avec les missions d'intérêt économique et social de l'Apec.
- Encourager les **bonnes pratiques RH** en matière de développement des compétences notamment dans les PME et TPE. L'Afdas s'engage à informer ses

adhérents de l'offre de services de l'Apec, qu'il s'agisse des services à distance sur www.apec.fr, des services de proximité destinés en priorité aux TPE-PME, ou des événements (matinales, ateliers, etc.) dédiés aux entreprises.

- Continuer d'informer les adhérents de l'Afdas, qui bénéficient déjà des ressources fournies par son observatoire des métiers et qui pourront désormais prendre connaissance des **réalités du marché de l'emploi cadre** à travers les études de l'Apec.
- Accompagner les cadres des secteurs couverts par l'Afdas dans leur **projet d'évolution professionnelle** et les informer sur les dispositifs de **financement de la formation** en vue de développer leurs compétences et leur employabilité.

A propos de l'Afdas

L'Afdas est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Il propose à ses publics entreprises et particuliers, un accompagnement de proximité et de conseil dans l'ingénierie et le financement de leurs projets de formation. Il regroupe 44 branches professionnelles et fédère plus de 70 000 entreprises dont 98% emploient moins de 50 salariés. Ses missions principales : développer l'alternance, accompagner les entreprises, particulièrement les TPE – PME, et accompagner les branches professionnelles dans le développement de certifications et l'observation de l'emploi.

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé·e·s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 500 consultant·e·s, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe et La Réunion).

Contacts presse

Apec

Mendrika LOZAT – Tél. 06 74 94 76 24 – mendrika.lozat@apec.fr

Adj. THIAM – adj.thiam@apec.fr

www.corporate.apec.fr / Twitter : @ApecinfoPresse

Afdas

Cécile DENIS – Tél. 06 45 79 68 20 - c.denis@afdass.com

www.afdass.com / Twitter : @Afdass